

La longue vie des déchets abandonnés en mer



Papier journal
2-4 semaines



Cigarette sans filtre
3 mois



Bois peint
10 ans



Canette en aluminium
200-500 ans



Bouteille en plastique
400-1000 ans



Bouteille en verre
Indéterminé

Les sacs en plastiques sont responsables de l'étouffement ou de l'étranglement d'animaux marins (tortues, cétacés, thons).

Les gardes-moniteurs du parc national sont aussi chargés de la sécurité en mer.

N'hésitez pas à les contacter à la capitainerie ou en mer pour connaître les consignes spécifiques à chaque activité.

Le contenu détaillé de la réglementation terrestre et marine peut être consulté à la :

Capitainerie du port de Port-Cros
83400 Port-Cros
Tél : 04 94 01 40 72
Fax : 04 94 01 40 71

Siège social :
Parc National de Port-Cros
Allée du Castel Sainte Claire
BP 70220
83406 Hyères Cedex
Tél. : 04 94 12 82 30
Fax : 04 94 12 82 31
Courriel : accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr
www.portcrosparcnational.fr

2011

Imprimerie C.C.I. Marseille - 04 91 03 18 30

La navigation autour de Port-Cros

